

Paris

Jeunes Collectionneurs, les collégiens participent à l'acquisition d'œuvres d'art

Le problème

Les commissions d'acquisition des collections publiques, comme celle du Fonds d'art contemporain « Paris Collections », sont des instances mystérieuses pour les citoyens, alors qu'elles concernent notre patrimoine commun à tous. Le milieu de l'art contemporain est souvent l'objet de fantasmes et d'incompréhensions. Les actions d'éducation artistique et culturelle en arts visuels se concentrent prioritairement sur la pratique artistique mais rarement sur la découverte du fonctionnement des institutions et des métiers de la culture.

Votre solution innovante

Depuis septembre 2020, le programme *Jeunes Collectionneurs* propose à des collégiens parisiens de prendre part à une commission d'acquisition d'œuvres d'art contemporain.

Les objectifs

- Faire découvrir aux jeunes le milieu de l'art contemporain
- Développer leurs compétences de débat et d'expression orale
- Les faire participer à un processus de prise de décision démocratique

L'histoire de votre action innovante

- **Qui**: Le Fonds d'art contemporain Paris Collections, service du Bureau des Arts Visuels au sein de la Direction des Affaires Culturelles.
- **Pour qui** : Une classe de 4^e puis de 3^e dans chaque collège partenaire. D'autres élèves du collège et leurs familles par le biais d'une artothèque.

Quoi

Le programme Jeunes Collectionneurs repose sur un partenariat avec des collèges parisiens. Les professeurs d'arts plastiques sont les référents du projet, ce qui n'empêche pas d'inclure d'autres professeurs et des documentalistes.

À ce jour, les collèges partenaires de Jeunes Collectionneurs sont tous des collèges classés REP (réseaux d'éducation prioritaire).

Dispensé sur deux années scolaires de la 4º à la 3º, le programme, qui requiert une dizaine d'heures en première année et une vingtaine en seconde, offre à des collégiens le rôle de « Jeunes Collectionneurs ». Le parcours débute par l'exposition d'une œuvre de la collection de la ville de Paris dans l'établissement scolaire pendant une année. Puis, les « Jeunes Collectionneurs » découvrent des lieux d'art contemporain et des métiers du patrimoine lors de sorties et rencontres. Au fil des visites culturelles, un nouveau regard sur l'art contemporain permet aux jeunes de repérer et sélectionner des œuvres lors de visite de galeries parisiennes. En binôme, ils préparent ensuite un argumentaire écrit et oral pour défendre chaque artiste. Le jour de la commission chaque proposition est examinée par un jury composé de professionnels de l'art contemporain et de l'Éducation Nationale.

Les œuvres acquises entrent dans la collection publique de la ville de Paris puis sont déposées dans les établissements partenaires pour une année scolaire renouvelable une fois. Comme dans une artothèque, en 2022 les collégiens pourront les emprunter et les exposer chez eux pendant environ 6 semaines.



Quand: depuis septembre 2020.

Les moyens humains et financiers

Internes et externes

De septembre 2020 à septembre 2022, deux apprenties pour coordonner le programme à tour de rôle. Un agent à temps plein va prendre le relais.

Des partenariats avec des structures culturelles du territoire permettent de réaliser de nombreuses activités à titre gracieux comme par exemple, un atelier de sérigraphie à la Villa Belleville cette année. À ces frais de fonctionnement s'ajoute la part du budget des acquisitions consacrée à la commission Jeunes Collectionneurs (investissement). Elle était de 3 000 € pour l'année 2022 pour une classe participante.

• Coût total, dont coût pour la collectivité

Le coût total du projet est estimé à 17 567 € dont 17 117 € pour la collectivité parisienne.

Fonctionnement 2021-2022 avec 3 collèges partenaires : 14 567 € (comprenant rémunération de l'apprentie, frais de régie pour l'installation d'œuvres, rémunération de deux interventions d'artistes, réalisation et production de supports de valorisation du programme, droits d'auteur, frais de bouche pour la commission, déplacement des élèves à la charge des collèges).

Seuls les transports pour les sorties, pris en charge par les établissements scolaires, ne sont pas à la charge de la collectivité parisienne.

L'évaluation de l'innovation

Impact :

En 2021-2022, le programme a touché plus de 60 élèves.

Les 22 élèves ayant participé à la commission d'acquisition Jeunes Collectionneurs 2022 étaient très enthousiastes sur leur expérience.

L'équipe pédagogique a salué leurs progrès en expression orale.

• Potentiel de diffusion et de réplication

D'autres institutions, FRAC et musées, s'intéressent à la participation citoyenne dans le cadre de leurs commissions d'acquisition.

• Bilan, suivi, projet d'évolution

Un entretien-bilan est systématiquement effectué avec les professeurs référents à la fin de chaque année. À l'issue de la première commission, des marges d'amélioration ont été pointées concernant une répartition plus homogène des séances dans l'année et une meilleure inclusion du projet dans les programmes scolaires, notamment lors de l'oral du Diplôme National du Brevet.

Ce chiffre est amené à augmenter avec la deuxième phase du projet, l'artothèque, à partir de septembre 2022 : 28 familles pourraient accueillir une œuvre d'art chez elle en 2022/23. Des recherches de financements complémentaires sont en cours pour proposer davantage d'interventions d'artistes et avoir un budget d'acquisition plus conséquent.

Mots clés: Culture / Participation / Jeunesse